

Je suis membre du C.A de l'ASES depuis 2008 et élu en section 19 du CNU depuis 2011 où j'ai assuré en 2013-2014 les sessions de qualification, promotion et CRCT. Ma participation à l'ASES s'est surtout concentrée sur l'administration et l'animation du site internet, avec en particulier la mise en oeuvre depuis 2009 des wiki-auditions. Ces dispositifs, d'abord centrés sur les recrutements de MCF, se sont généralisés aux PR (grâce à la participation active de Maryse Bresson) ainsi qu'aux contrats d'ATER (grâce à l'initiative de Géraldine Comoretto). Suite à une sollicitation de Baptiste Coulmont sur son blog, j'avais tenté de résumer, dans un texte, [les éléments positifs et négatifs de la pratique du wiki-auditions](#). Il me semble que plusieurs remarques restent valables.

Dans l'intervention "[Pour l'autogouvernement des universitaires comme résistance à la rationalisation néolibérale de l'enseignement supérieur public](#)" publiée par Contretemps, j'ai eu l'occasion de développer l'essentiel des dimensions qui motivent ma candidature.

Compte-tenu du cumul de fonctions avec ma participation au CNU, mon engagement comme membre du C.A dans ce troisième mandat sera plus limité que les autres. Il est surtout motivé par la maintenance du site internet qui nécessite un certain savoir-faire technique que je souhaite transmettre aux nouveaux collègues administrateurs qui nous rejoindront à l'issue de l'AG du 21 juin. Car pour moi (et je sais que nous sommes nombreux à partager cette conception), l'ASES c'est d'abord un espace de solidarité professionnelle et d'échanges pédagogiques. Les collectifs de travail sont souvent fragiles dans nos institutions, le lieu convivial et coopératif qu'incarne notre association est pour moi totalement complémentaire de ma conception du métier d'enseignant-chercheur. Après toutes ces années, il m'est même devenu indispensable pour continuer d'exercer ce métier, et je souhaite donc continuer à le faire vivre et à bénéficier de ses apports.

Matthieu Hély